



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

logement social

Question écrite n° 95230

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur les mesures favorisant la vente à l'occupant par un crédit-vendeur. Il convient de développer les outils facilitant l'accession à la propriété. Un des moyens est de faciliter la vente d'un logement locatif à son occupant par un crédit-vendeur. Pour conforter cet outil, il faudrait modifier la loi pour permettre au locataire de revendre le bien sans l'accord du propriétaire initial et sans que le locataire cédant reste garant du cessionnaire. Il faut donc faciliter la revente du bien acquis par l'accédant avec un crédit-vendeur. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95230

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13283

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)